

# Droits politiques des étrangers: un nouvel essai devant le peuple

**VOTATIONS DU 4 SEPTEMBRE** • *Après les communes, ces droits gagneront-ils le canton? Les partisans de «Vivre et voter ici» se lancent. Dix-neuf ans après un échec populaire.*

**Renforcer la démocratie**

**Oui**

Initiative **Vivre et voter ici**

4 septembre 2011

Pour les droits politiques des étrangères et des étrangers au plan cantonal

vivreetvoterici.ch

**La loi des autres ?**

**Droit de vote des étrangers**

**NON**

Jeunes UDC Vaud

Neuchâtel et Jura accordent le droit de vote aux étrangers au plan cantonal. En cas de oui, Vaud serait le premier canton à octroyer aussi le droit d'éligibilité. NIELS WEHRSPANN.

## JÉRÔME CACHIN

Les partisans de l'initiative «Vivre et voter ici» ont lancé hier leur campagne. Le texte, qui accorde les droits de vote et d'éligibilité aux étrangers sur le plan vaudois, sera tranché par le peuple le 4 septembre.

En cas de oui, les étrangers titulaires d'un permis, vivant depuis au moins 10 ans en Suisse et au moins 3 ans dans le canton de Vaud, pourront participer aux élections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, signer et voter les référendums et les initiatives. Il est principalement soutenu par les partis de gauche, les syndicats et les communautés étrangères.

## «Un acte de foi»

«Vivre et voter ici» ne leur ouvre pas la porte des tribunaux, les élections des juges dépendant d'une loi cantonale spécifique. Les sièges du Conseil national ne sont pas concernés non plus, car cette élection est entièrement définie par le droit fédéral. Au contraire des deux sièges du Conseil des Etats, car les cantons ont une marge de manœuvre suffisante.

L'ancien président radical du Conseil national Yves Christen soutient le texte: «Pour moi, c'est un véritable acte de foi, dans une Europe en crise, en proie au réveil des nationalismes», dit-il. Parmi les rares personnalités de droite à s'engager, il rappelle que l'Etat radical, sous l'impulsion de son conseiller d'Etat Gabriel Despland, avait proposé le droit de vote des femmes, ce que le peuple vaudois avait accepté - en première suisse - en 1959.

L'Assemblée constituante élue en 1999 s'est bridée sur l'octroi des droits politiques cantonaux aux étrangers, de peur d'un échec de la nouvelle Constitution face au peuple. Mais le texte fondamental leur a accordé les droits politiques communaux. Leurs conditions d'octroi ont été reprises par «Vivre et voter ici».

## Initiative refusée en 1992

Les concepteurs de la nouvelle Constitution cantonale n'avaient pas oublié que les Vaudois, en septembre 1992, avaient refusé par 73,6% l'initiative «Tous citoyens, tous citoyens!». Celle-ci, qui ne suscita qu'une discrète campagne, demandait l'octroi des droits poli-

tiques cantonaux et communaux aux titulaires de permis C. Dix-neuf ans après ce lourd échec populaire, quel sera le sort de la nouvelle initiative? Un signal encourageant pour les partisans est paradoxalement le vote négatif du Grand Conseil de janvier 2008. Une initiative

## UN BUDGET MODESTE

Alors que, au plan cantonal, Neuchâtel et le Jura connaissent le seul droit de vote des étrangers, Vaud serait le premier canton à leur accorder les droits politiques complets. «Un laboratoire pour le reste de la Suisse», espère la conseillère nationale socialiste Ada Marra. Cette ambition contraste avec les moyens financiers. «Notre budget est de 20 000 à 25 000 francs: ça sera David contre Goliath», admet le député Vert Raphaël Mahaim. Le 4 septembre, deux autres objets cantonaux («Ecole 2010» et contre-projet; proportionnelle dans les communes) entrent en concurrence. «Les principales contributions viennent des partis et ils ne

parlementaire, qui demandait la même chose que «Vivre et voter ici», avait échoué de très peu: 67 non, 66 oui et 1 abstention. Si le parlement avait dit oui il y a trois ans, le peuple vaudois aurait dû se prononcer, sans qu'il soit nécessaire de lancer une initiative populaire. I

dépenseront pas plus sur les autres votations. Les Vaudois ont déjà beaucoup voté cette année et les caisses des partis sont pour ainsi dire vides.» La droite, opposée à l'initiative, ne devrait pas former un comité unitaire. Radicaux et libéraux ne souhaitent pas s'allier avec l'UDC sur la question, pour éviter l'amalgame avec son initiative fédérale «pour la limitation de l'immigration». Quant aux Jeunes UDC vaudois, ils ont déjà choisi leur affiche. Dans la droite ligne (dure) de l'UDC suisse, elle reprend celle que les Jeunes UDC de Bâle-Ville avaient sorti pour une votation similaire en septembre dernier. JC